



Situation d'aphérèse en Belgique

17^{ème} Congrès de la Société Française d'Hémaphérèse



Corum, Montpellier
08 Novembre 2018

Philippe Lewalle

En Belgique, il y a ... 6 Etablissements de Transfusion Sanguine et plus de 100 hôpitaux

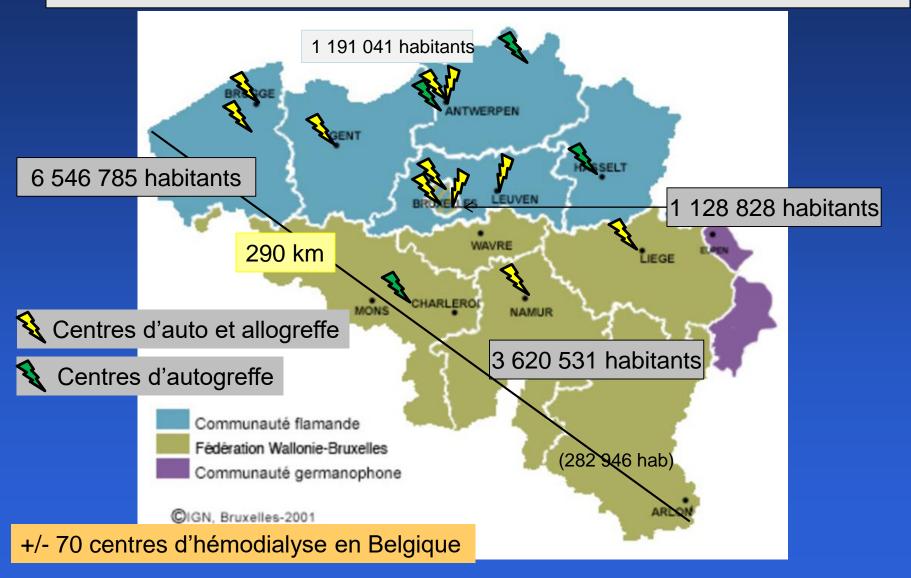
o Liste des Etablissements agréés qui peuvent procéder au prélèvement de sang chez les donneurs en vue de transfusion :

Nom	Localité
Bloedtransfusiedienst AZ Sint-Jan Brugge Oostende AV	Brugge
Dienst voor het Bloed – Rode Kruis Vlaanderen	Mechelen
Etablissement de Transfusion Sanguine de Mont-Godinne	Yvoir
La transfusion du sang	Charleroi
Service Militaire de Transfusion Sanguine	Bruxelles
Service du Sang – Croix-Rouge de Belgique	Bruxelles

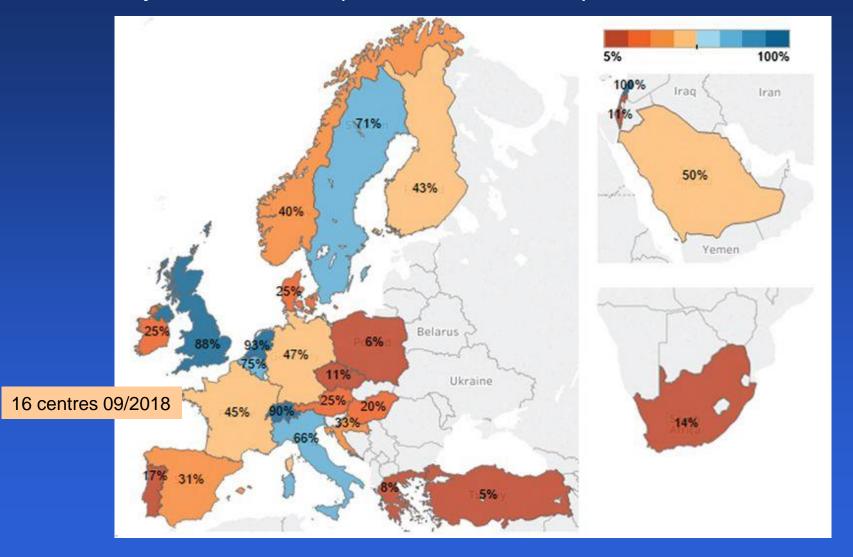
Suivi de l'utilisation des produits sanguins

- Les ETS approvisionnent les banques de sang et assurent la traçabilité entre le donneur et les composants sanguins préparés à partir du don.
- Les banques de sang des institutions hospitalières assurent une distribution nominative des composants et la traçabilité produit-receveur.
- Comité d'Hémovigilance des institutions hospitalières : Tout incident / réaction grave observé chez un receveur ou un donneur doit être notifié à l'AFMPS. L'hémovigilance est financée par le SPF qui accompagne les institutions dans leurs démarches visant à améliorer la qualité de la transfusion.
- **l'AFMPS** émet dans son rapport annuel, en fonction de l'analyse des réactions et incidents qui lui ont été notifiés, des recommandations visant à améliorer la sécurité transfusionnelle. Les recommandations émises ces dernières années portent essentiellement sur les points suivants :
 - L'attention à porter pour éviter l'administration erronée d'un composant sanguin destiné à un autre patient
 - L'importance de la double détermination du groupe sanguin ABO pour la sécurité
 - L'importance du contrôle de l'identité du patient et de l'appariement poche/patient au moment de la transfusion
 - L'informatisation de la procédure d'identification
 - L'obtention d'une garantie de la prise de connaissance des procédures
 - ·
- L'INAMI prend en charge le coût du composant sanguin.
- Le Conseil Supérieur de la Santé (CSS) a rédigé à la demande du ministre, un manuel qui a pour objectif de circonscrire les principes de bonne pratique transfusionnelle dont doivent se doter les hôpitaux belges.

Centres d'aphérèse en Belgique pour 11.376.070 habitants



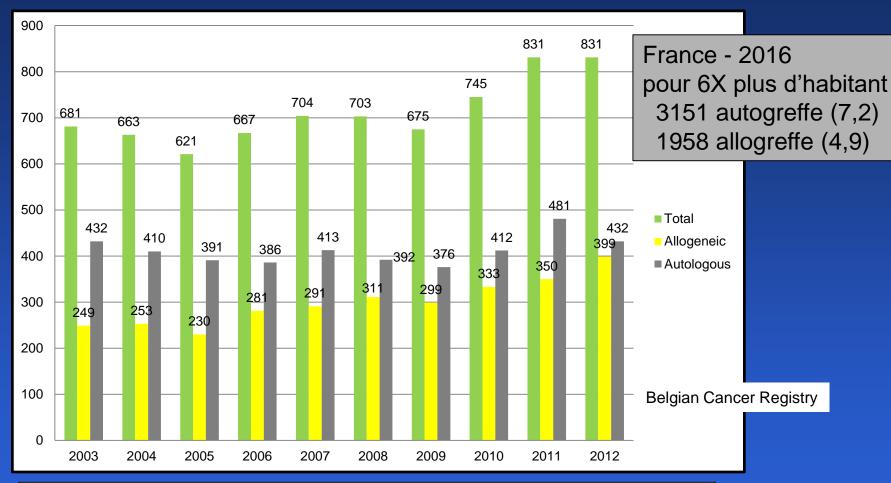
Accréditation JACIE des centres rapportant des transplantations (auto et/ou allo) à l'EBMT en 2014



- Centres d'aphérèse thérapeutiques
 Erythrophérèse, Plasmaphérèse, Leucaphérèse,
 Thrombophérèse

Nombre de greffes de cellules souches par an entre 2003 et 2012 (BELGIQUE).

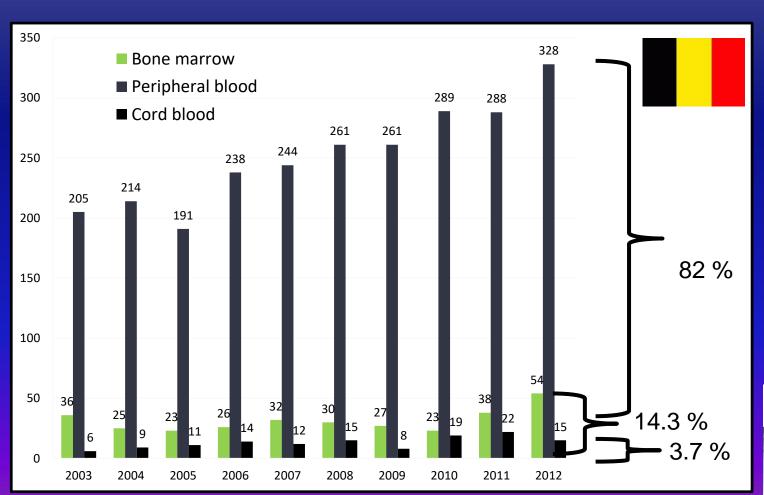




Moyenne par (11 et 15) centre : 36 allogreffes et 29 autogreffes

En France : autogreffe 76 centres, (26 ≥50 et 13 ≤ 10) allogreffe 37 centres, (52)

Sources de cellules souches pour les allogreffes en Belgique entre 2003 et 2012

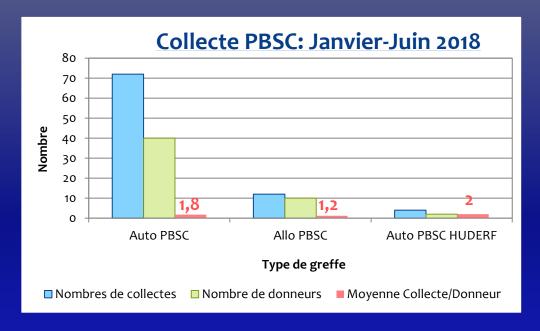


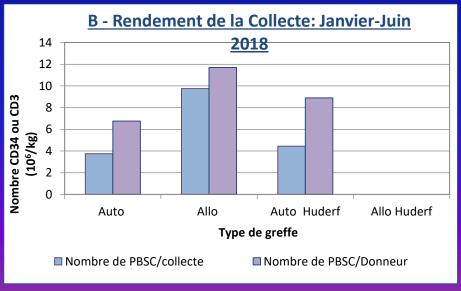


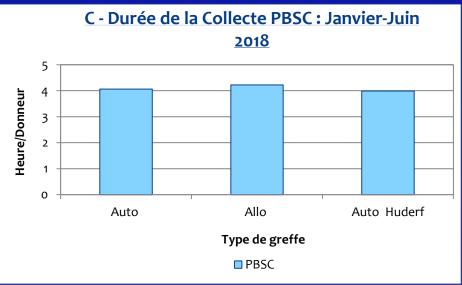


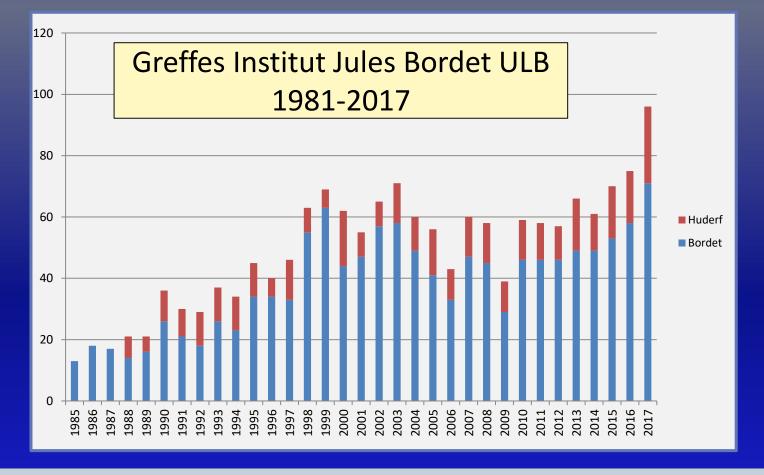


Activité de collecte Institut Jules Bordet-ULB Bruxelles









Flux des poches de MCH au niveau de la Banque de cellules souches hématopoiétique

TOTAL ENTREE depuis 1981		TOTAL SORTIE depuis 1981	
	Nombre de poches	Nombre de poches greffées	Nombre de poches détruites
Total	8868	3878	1296

Bilan IN/OUT: 3694 en stock

Augmentation annuelle moyenne du stock: 100 poches

Le nouveau challenge des thérapies cellulaires

Hôpital: collecte/aphérèse







Firme de Biotechnologie











Hôpital: infusion au patient

Quel centre d'aphérèse: Accréditation JACIE (au départ centres de greffe en hématologie)?
 Déjà souvent demandée dans les protocoles cliniques
 JACIE a intégré la thérapie cellulaire dans ses nouveaux standards (version 7)
 Quid des exigences des autorités?

• Le MCH quitte l'hôpital directement du centre d'aphérèse?

Quid de la traçabilité : registre de MCH, même suivi que cellules souches et lymphocytes

Obligation de passer par une banque agréée de MCH (IN/OUT immédiat, virtuel) Responsable du produit : médecin de l'aphérèse, médecin gestionnaire de la banque

Retour du MCH transformé

Vers le même centre ? Quelle accréditation pour le centre qui traite le patient (JACIE) Vers la pharmacie, car médicament, nécessité d'un QP (pharmacien d'industrie) ? Vers l'unité d'aphérèse, vers la banque de cellules: qui est responsable du produit ? Permis environnementaux et traçabilité pour la Biosecurité car OGM (ISP, service biosécurité - biotechnologie)

Traçabilité « normale » d'un MCH au niveau de la banque?

Si la décongélation ne se fait pas au lit du patient (dilution, ajout, ajustement de volume, stabilisation du produit cellulaire), nécessité du niveau GMP?



Va-t-on vers une accréditation JACIE (secteur A, C, D) de la thérapie cellulaire ?



Ce qui implique de la concentrer dans les centres de greffe hématologique même pour les pathologies oncologiques et pour la thérapie génique non oncologique.

Ou les hôpitaux pourront avoir une accrédité JACIE pour la thérapie cellulaire séparée de la greffe (comme la séparation auto/allo).

Quelles vont être les contraintes réglementaires : Biosécurité OGM, installations GMP, traçabilité, pharmacien QP ou hospitalier ou hors pharmacie?

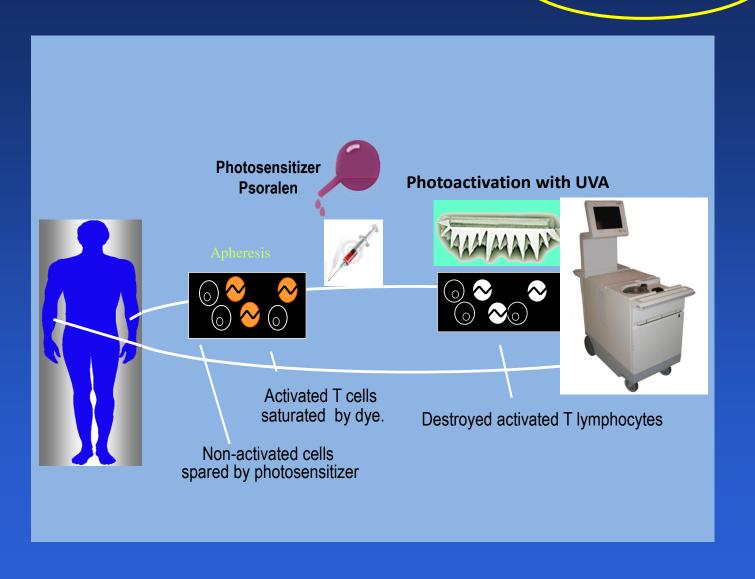


Le cas particulier de la Photophérèse extracorporelle





JACE: Sector C procedures only

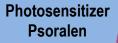


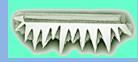


JACIE : Sector C + D procedures





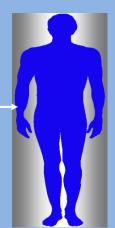
















Activated T cells saturated by dye.

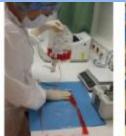
Non-activated cells spared by photosensitizer

Destroyed activated T lymphocytes









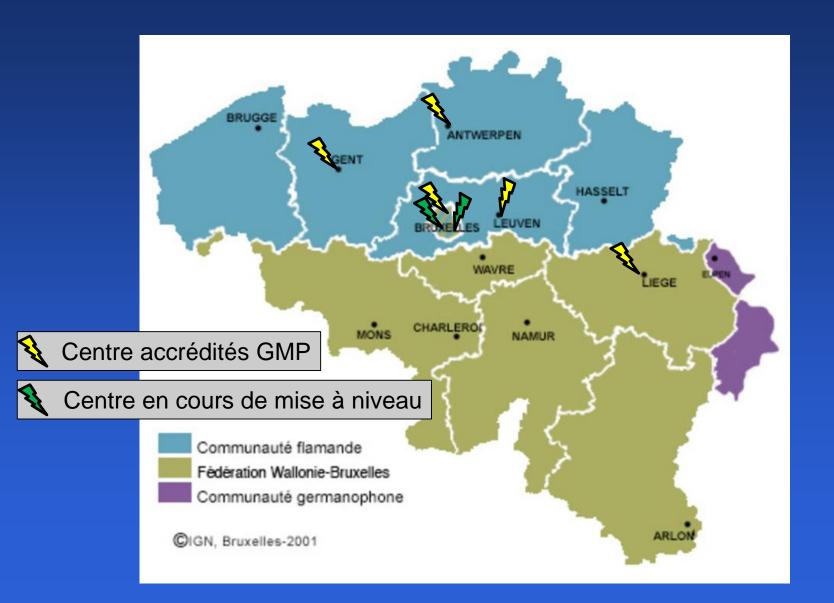


Quelle cadre régulateur ?

- ✓ Tout au lit du malade en unité d'aphérèse, même pour le système Macopharma, dans quelle unité d'aphérèse ? Accréditée ?
- ✓ Dans une « salle blanche » comme pour les cellules souches hématopoïétiques, les lymphocytes ou les sangs de cordon ombilicaux ?
- ✓ En GMP comme un ATMPs ?

- Décision des autorités belges (AFMPS) de classer la PCE dans les ATMPs : donc obligation de réaliser les manipulations au laboratoire au niveau GMP.
- Pas de remboursement par l'INAMI en Belgique alors qu'elle est reprise dans les standards JACIE

Centres GMP en Belgique



Questions pour l'avenir

- Accréditation de l'activité d'aphérèse thérapeutique ?
- Obligation de l'accréditation JACIE ?
- Augmentation des normes pour les centres de collecte et stockage de cellules souches, GMP ?
- Où et comment organiser les thérapies cellulaires si elles se développent ?